

N° 24-02-10

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf février, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 février 2024.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

PRÉSENTS : M.M. MOISAN (Maire), DA SILVA PEDRO, DELAVAUD, FORTIN, KERJEAN, MANIANGA-KEYET, ROUXEL. Mmes DESPINS, JACQUENET, VOLLAND.

EXCUSÉE : Mme FOURNET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme JACQUENET.

OBJET :

**Demande de
subvention
Fonds Vert**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'améliorer la performance énergétique et de diminuer l'impact environnemental des appareils de chauffage de la salle polyvalente ;

Considérant la nécessité de réaliser des économies des factures d'énergie communales ;

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant le projet d'achat et d'installation d'une pompe à chaleur air/air à la salle polyvalente, pour un montant hors taxes de 24 631,54 €, soit 29 557,85 € TTC ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

. Adopte l'avant-projet d'achat et d'installation d'une pompe à chaleur air/air à la salle polyvalente, pour un montant de 24 631,54 € HT ;

. Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert/programmation 2024 ;

. S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

Coût total HT	24 631,54 €
Fonds Vert	7 389,47 €
DSIL	4 926,30 €
DETR	7 389,47 €
Total des subventions	19 705,24 €
Reste à charge fonds propres commune	4 926,30 €

. Dit que la dépense sera inscrite au budget primitif 2024 ;

. Autorise le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 1^{er} mars 2024.

Le Maire,
Bernard MOISAN

